

[franceinfo.fr](https://www.franceinfo.fr)

INFO FRANCEINFO. "Dérives" au lycée Stanislas : dans une lettre à Élisabeth Borne, deux députés interrogent "l'intégrité professionnelle"

franceinfo

4-5 minutes

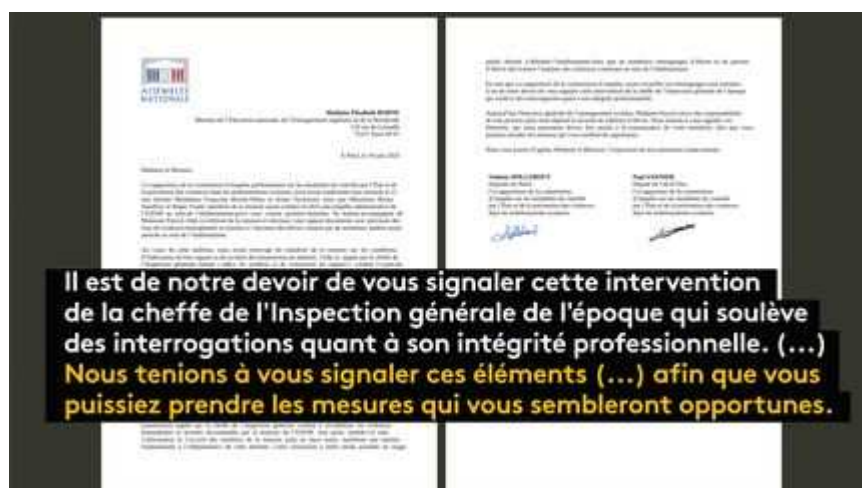
Info franceinfo "Dérives" au lycée Stanislas : dans une lettre à Élisabeth Borne, deux députés interrogent "l'intégrité professionnelle" de la n°2 du ministère de l'Éducation

Les corapporteurs de la commission d'enquête sur les violences scolaires, Paul Vannier et Violette Spillebout, alertent Elisabeth Borne sur le rôle qu'a joué selon eux l'actuelle n°2 du ministère, Caroline Pascal, après le contrôle par l'Inspection générale du collège-lycée privé parisien Stanislas.



Publié le 13/06/2025 06:00

Temps de lecture : 3min



Courrier signé Violette Spillebout et Paul Vannier adressé à Elisabeth Borne, en date du 10 juin 2025. (DOCUMENT FRANCEINFO)

Caroline Pascal, directrice générale de l'enseignement scolaire au ministère de l'Éducation, est pointée du doigt dans un courrier adressé à Élisabeth Borne, ministre de l'Éducation nationale, que franceinfo a pu consulter vendredi 13 juin. Dans cette lettre rédigée mercredi, deux députés interrogent "l'intégrité professionnelle" de [l'actuelle n°2 du ministère de](#)

[l'Éducation](#) alors qu'elle est accusée d'avoir "*invisibilisé les violences homophobes et sexistes*" [au sein du collège-lycée privé parisien Stanislas](#), lorsqu'elle était cheffe de l'Inspection générale de l'éducation.

Les deux corapporteurs de la commission d'enquête sur les violences scolaires, le député LFI Paul Vannier et la députée EPR Violette Spillebout, rappellent d'abord les faits à la ministre de l'Éducation nationale : en mai, ils ont auditionné les inspecteurs généraux qui ont contrôlé l'établissement scolaire Stanislas en 2023. Lors de cette audition, deux inspectrices ont déclaré qu'un paragraphe avait été ajouté à ce qui fait office de résumé de leur enquête. Un ajout "*en complète contradiction avec le contenu du rapport d'inspection*", observent les députés.

Or, le document où apparaît ce paragraphe est signé par Caroline Pascal, alors cheffe de l'Inspection générale, avant de devenir n°2 du ministère de l'Éducation. Le document en question est une lettre de transmission qui est censée résumer le rapport d'inspection et qui est destinée au ministre de l'Éducation.

Le rapport d'inspection sur le collège-lycée Stanislas a été commandé en février 2023 par l'ex-ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye, après des accusations de dérives homophobes et sexistes relayées dans la presse. Il a été rendu en juillet 2023.

Fin avril et début mai 2025, deux inspectrices ont alerté par courrier Paul Vannier et Violette Spillebout sur un paragraphe "*lourd de sens et de conséquences, dédouanant le collège Stanislas*". La commission parlementaire a alors décidé d'auditionner les membres de la mission.

"En tant que corapporteurs de la commission d'enquête, ayant recueilli ces témoignages sous serment, il est de notre devoir de vous signaler cette intervention de la cheffe de l'Inspection générale de l'époque qui soulève des interrogations quant à son intégrité professionnelle" et alors qu'elle est "aujourd'hui directrice générale de l'enseignement scolaire", et "exerce des responsabilités de tout premier plan, dont dépend la sécurité de millions d'élèves", concluent les deux députés. Ils appellent la ministre de l'Éducation à "prendre les mesures qui [lui] sembleront opportunes."